



RESTAURANT KLEBER

Le SNB vous renouvelle ses vœux pour la nouvelle année et à cette occasion vous annonce la signature d'une **nouvelle convention de subvention pour le Restaurant Kléber**.

Depuis l'ouverture du restaurant Kléber, les difficultés financières se sont accumulées et ont atteint un seuil critique, avec des **pertes cumulées sur plusieurs années**.

Les mesures immédiates, fortes ont été prises depuis 2024 pour un redressement indispensable telles que :

Le Mandatement du Commissaire aux Comptes pour une **analyse approfondie** afin de définir des axes d'amélioration ; la **révision des usages** pour se conformer aux réglementations en vigueur et maîtriser l'évolution salariale ; la **revalorisation de la facturation des activités annexes** (cocktails en soirée...) ...

Nous avons pleinement conscience de l'impact de ces mesures pour tous. Elles ont été néanmoins nécessaires pour assurer la pérennité des emplois des salariés du restaurant dans la configuration actuelle.

En parallèle de ces mesures, nous avons repris la **négociation avec la Direction de la CONVENTION de SUBVENTION**.

Conscients des efforts consentis par toutes les parties engagées, et à l'issue de nombreux échanges la Direction a proposé un projet.

Nous estimons être parvenus à un compromis acceptable, plus équitables pour les salariés des filiales, qui nous permet de nous projeter, et avons donc **signé la convention de subvention qui portera jusqu'à fin 2027, laquelle inclus une augmentation des budgets (fonctionnement et équipements)**.

Olivier CATOIR
olivier.catoir@hsbc.fr
07 86 00 24 81

Ludovic DEMETZ
ludovic.demetz@hsbc.fr
06 99 86 98 36